

LANCEMENT DE SIX YEARS

plate-forme de résidence curatoriale dématérialisée éditée par C-E-A / Association française des commissaires d'exposition

À la fois créative, cognitive et informative, la plate-forme curatoriale en ligne **SIX YEARS** emprunte son appellation à l'oeuvre séminale de l'écrivaine, critique d'art, commissaire d'exposition, activiste et militante féministe américaine Lucy R. Lippard. Lippard (née le 14 avril 1937) est l'une des premières historiennes de l'art à reconnaître la dématérialisation à l'œuvre dans l'art conceptuel.

C-E-A / Association française de commissaires d'exposition souhaite rendre hommage à Lucy R. Lippard en empruntant respectueusement le titre de cet ouvrage de référence afin de nommer sa nouvelle plateforme d'expérimentation curatoriale dématérialisée dont l'objectif premier est de développer et donner une visibilité aux potentialités actuelles et futures du commissariat d'exposition.

SIX YEARS, la Plateforme d'expérimentation curatoriale dématérialisée dessine les potentialités d'un métier et plus globalement d'un ensemble de pratiques, en perpétuel devenir. Elle a pour objet le soutien et l'accompagnement des pratiques curatoriales contemporaines et prend la forme d'une résidence éditoriale, en format individuel ou collectif, une fois l'an.

La plateforme est un espace de création curatoriale à vocation expérimentale, touchant la question de l'écriture et des usages numériques. Cet outil permet de mener une réflexion sur le renouvellement des pratiques curatoriales (recherche en art, espaces de l'exposition, processus dynamiques/workshops vs exposition, rôle du commissaire...).

Avec l'objectif de mener une réflexion liée aux usages du numérique et de la recherche curatoriale, SIX YEARS accueille une résidence « virtuelle » dont la première édition sera dédiée aux travaux de recherche d'Aude Launay.

Composition du jury de la première édition

- Jean-Christophe Arcos, commissaire d'exposition, membre de C-E-A
- Grégory Chatonsky, artiste
- Cindy Coutant, artiste
- Lucie Orbie, commissaire d'exposition, membre de C-E-A
- Perrine Vincent, chargée de mission DICRéAM au CNC.

Conception fonctionnelle et conduite du projet portées par Lucie Orbie, Karin Schlageter, Jean-Christophe Arcos, Arlène Berceliot-Courtin.

Identité graphique et webdesign par Grégory Delauré

Développement par Charles Torris

Avec la participation du DICRéAM.



Résidence du 1er juin au 30 novembre 2019 Restitution de la résidence du 1er décembre 2019 au 31 mai 2020

AUDE LAUNAY BLOCKCHAIN MOI NON PLUS

La blockchain est aujourd'hui le paradigme d'une infrastructure spéculative : nous sommes au moment même où elle peut encore être considérée comme un champ totalement ouvert, comme une technologie dont le spectre complet reste à explorer. Mais qu'est-ce que la blockchain, précisément ?

Pour le dire simplement, il s'agit d'une manière d'échanger et d'enregistrer des informations de façon décentralisée, c'est-à-dire sans passer par des institutions tierces qui valideraient ces processus. Et qu'a-t-elle à voir avec l'art ?

Eh bien, hormis les applications financières pour lesquelles elle a été créée et pour lesquelles elle est le plus connue, la blockchain permet notamment d'établir des systèmes de vote et donc de prise de décision collective. Et si la Blockchain inspire les artistes, est-elle pour autant applicable à la production artistique ? C'est la recherche que nous allons mener ici, ensemble.



Curatrice et autrice indépendante, **Aude Launay** est philosophe de formation.

Ses recherches récentes se concentrent sur la prise de décision décentralisée par le biais de processus algorithmiques et/ou basés sur des blockchains dans le domaine de l'art.

Plus généralement, elle s'intéresse à l'art qui interfère avec les mécanismes de pouvoir qui sous-tendent les structures de gouvernance.

www.launavau.de

À propos de C-E-A

Fondée en 2007, l'association C-E-A a pour vocation de regrouper les personnes exerçant une activité de commissaire d'exposition d'art contemporain en France et de constituer un espace de réflexion, de promotion et d'organisation d'actions et de projets autour de cette activité.

L'association entend mener toute activité susceptible de mieux circonscrire la pratique curatoriale, de mieux cerner ses différents besoins et ses modalités d'exercice. Dans cet objectif, C-E-A conduit une action d'information et de promotion de l'activité de commissaire d'exposition sur le territoire français et vers l'international afin de développer les opportunités de travail pour ses professionnels. Elle élabore, en concertation avec les partenaires publics, des modalités de diffusion au niveau territorial, national et international, du savoir-faire des commissaires résidant en France. Ainsi, elle entend susciter chez les prescripteurs du monde artistique et culturel le désir de créer des dispositifs permettant aux commissaires d'exposition de développer et mettre en oeuvre leurs projets avec les artistes (bourses, résidences, appels d'offre, etc.).